



DELIBERATION N° 13

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 28
Votants : /
Pour : /
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA.THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.EVENE-MATEO, G.LASSABE, A.LECHEVALLIER, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA.DEL-PRADO, A.VALOT-VILLAUME- MANSARD, N.DAUGA, JD. BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ. ROQUES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J.CRAVEIRO-DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ. ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP.CRESPO, C.DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON.

Absent : G.MOSCHETTI

Secrétaire de séance : JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment, l'article L.2121-29,

Considérant la nécessité d'élire deux membres titulaires et deux membres suppléants, à bulletin secret et à la majorité absolue,

Vu l'appel à candidature fait par Monsieur le Maire en date du 9 avril 2014

Le Conseil Municipal,

Procède à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue des membres titulaires et des membres suppléants du SIVU de l'Aygas.

Candidatures :

LISTE A

Titulaires	Suppléants
Louis DARRIBEROUGE	Daniel ARMENGAUD
Marie Ange THEBAUD	Jean Dominique BONNOME

Résultats :

Votants : 28

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Blancs et nuls : 1
Ne prenant pas part au vote : 0
Suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :
LISTE A : 27

Proclame élus les membres du SIVU de l'Aygas suivants :

- **titulaires :**

- . Louis DARRIBEROUGE
- . Marie Ange THEBAUD

- **suppléants :**

- . Daniel ARMENGAUD
- . Jean Dominique BONNOME

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 10 juin 2014
Le Maire,

